



1921  2021

# FNAC Info

Bulletin mensuel interne d'information de la

**Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs**

à Pied, Alpins et Mécanisés

Chers amis,

Nous sommes dans la dernière ligne droite de nos JBJ-SB, particulièrement exceptionnelles cette année de part la remise du premier Drapeau des Chasseurs en 1841 par le Roi Louis-Philippe à Paris, et le Centenaire de notre Fédération.

Nos objectifs ont subi des contraintes, et non des moindres, durant les 14 mois de préparatifs.

Dans la pratique, en raison de l'extrême sensibilité des problèmes liés aux rassemblements sur le domaine de la voie publique et la complexité des situations sanitaires, les décisions prises en haut lieu, principalement par le GMP, ont été finalement refusées quant à l'utilisation de la place du Carrousel aux Tuileries. Ce qui nous a contraint à nous replier vers le château de Vincennes, où nous avons pour habitude de célébrer nos Sidi-Brahim.

Ceci n'empêche pas cela. Tout est à ce jour quasiment acquis à notre cause, il ne reste que quelques points de détails à régler.

Vous trouverez ci-joint le programme complet de nos JBJ-SB.

Pour ma part, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont déployé beaucoup d'énergie et de ressources, afin que ces deux journées restent gravées dans les annales de la Fédération.

D'avance merci à tous les participants qui, je le gage, ne regretteront pas leur présence à Vincennes.

Je vous donne rendez-vous les 17 et 18 septembre prochains.

Portez vous bien et prenez soins de vous.

Mes amitiés chasseur

René Watrin

Président national

Numéro 130

Septembre 2021

**Sommaire :**

- Fédération
- 27<sup>ème</sup> BCA
- Fanion Commandos
- Le général HOUSSAY
- Programme Centenaire
- Les tenues
- Plan d'accès
- Boutique
- Formulaires
- Nos partenaires
- **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

**Directeur de rédaction :**

- René WATRIN

**Infos-Communication :**

- Yvick HERNIOU

**Réalisation :**

- Thierry GUYON

**Contact :**

[webmaster@bleuionquille.fr](mailto:webmaster@bleuionquille.fr)

**Site :**

<https://bleuionquille.fr>



## FEDERATION

### 27<sup>ème</sup> BCA

Le vendredi 27 août, le colonel Vincent MINGUET est à la tête du 27<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins, il succède ainsi au colonel Ivan MOREL, actuellement engagé en OPEX au Mali .

La cérémonie de prise de commandement s'est déroulée sur le Pâquier à Annecy, en présence de nombreux spectateurs.

Présidée par le général Paul SANZEY, commandant la 27<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de Montagne.

Trois chasseurs alpins ont également été mis à l'honneur avec des remises de décorations.





## 7<sup>ème</sup> BCA

Le 06 août 2021, après avoir obtenu leur attestation de fin de formation initiale militaire (AFFIM), les 35 chasseurs de la section du LTN ERWAN, se sont vus remettre ce matin, par le LCL BOUCHAYER, leur fanion dit "fanion commando".

Symbole de ralliement et cohésion, il accompagnera ces jeunes incorporés durant toute la durée de leur formation technique de spécialité (FTS).

Ce fanion porte le nom du CCH CHAMARIER mort au combat en Afghanistan le 19 février 2011.



## Le Général HOUSSAY

Le Général de corps d'Armée Benoît HOUSSAY, Gouverneur Militaire de Marseille et ancien chef de corps du 27<sup>e</sup> BCA, a fait ses adieux aux armes après 40 ans de service. Cérémonie dans le cadre magnifique du Palais du Pharo !

Pour cette cérémonie d'adieu aux armes du général de corps d'armée Benoît HOUSSAY, de nombreuses autorités civiles et militaires de la zone Sud ont fait le déplacement.

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le maire de la Ville de Marseille, le président du Conseil Régional et la présidente du Conseil Départemental du Département des Bouches-du-Rhône étaient présents pour cette cérémonie.

À cette occasion, toutes les armées étaient également représentées : l'Armée de Terre avec le 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins (officiel), la Fanfare du 27<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains, le 13<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins (page officielle), le 3<sup>e</sup> RPIMa, le 4<sup>e</sup> Régiment de chasseurs- 4<sup>e</sup> RCH, le 1<sup>er</sup> Régiment étranger de cavalerie, l'ensemble de l'État-Major de la Zone de Défense et de Sécurité Sud ; l'Armée de l'Air avec l'École de l'air et de l'espace ; la Marine nationale avec le Bâtiment de Projection et de Commandement (BPC) Dixmude ; ainsi que le service de santé des armées - SSA avec le Centre Médical des Armées (CMA) 10 et l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran.

Tous ont salué la carrière du général de corps d'armée Benoît HOUSSAY.





## Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République



180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

Déroulement des activités des 17 et 18 septembre 2021

Vendredi 17 septembre :



**INSTITUTION  
NATIONALE DES  
INVALIDES**

**15h00 :** Notre activité traditionnelle de visite et de respect à nos Anciens, à l'Institut National des Invalides, dans le cadre des Journées BleuJonquille 2021, est **annulée**.

**Seule la fanfare du 27<sup>e</sup> BCA est autorisée à s'y rendre.**

La Fédération souhaite programmer un prochain rendez-vous avant la fin de l'année 2021



18h30 : Ravivage de la Flamme à L'Arc de Triomphe

La cérémonie du ravivage de la Flamme était autorisée pour 70 personnes maximum.

***Dernière minute : nous apprenons hier à 12h00, que le comité de la Flamme vient de débloquent la jauge de 70 à 150 personnes, fanfare comprise.***

**Inscription et Contrôle des Pass Sanitaire OBLIGATOIRE civils et militaires**

20h30 : Repas des autorités et chefs de corps  
Repas de la fanfare avec le Général Verlot

**Samedi 18 septembre :**

- 07h30 Ouverture des portes « Tour des Salves ».
- 09h00 : Messe dans les douves du château de Vincennes.  
Moment de recueil pour les chasseurs blessés ou morts en opération.
- 10h00 : Mise en place des troupes.
- 10h30 : Mise en place terminée et inspection des troupes.
- 10h45 : Présentation de la cérémonie par l'OSA du 16<sup>e</sup> BCP aux autorités dans le hall du musée des chasseurs.
- 11h00 : Cérémonie de Sidi-Brahim **sous le haut patronage du Président de la République**, au château de Vincennes.  
Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre présidera la cérémonie.  
La cérémonie regroupera les anniversaires suivants :  
- le 180<sup>e</sup> anniversaire de la remise du premier Drapeau des chasseurs à pied, sur la place du Carrousel, le 4 mai 1841, à 11h30, par le Roi Louis Philippe.  
- le Centenaire de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs.  
- le 176<sup>e</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim.
- Arrivée des autorités ;  
Honneurs au fanions des bataillons et au drapeau des chasseurs ;  
Présentation aux autorités ;  
Revue des troupes ;  
Remise de décorations ;  
Lecture de l'ordre du jour par le CEMAT ;  
Lecture du récit des combats de Sidi-Brahim ;  
Passation du Drapeau des chasseurs du 13<sup>e</sup> BCA au 16<sup>e</sup> BCP ;  
Cérémonie des autorités au Tombeau des Braves.
- 13h00 : Repas de corps, au Fort Neuf
- 15h00 : Appel des Bataillons

*NB 1 - Nous précisons que l'accès au château de Vincennes puis du Fort Neuf se fera :  
UNIQUEMENT par la tour des Salves (entrée face à l'entrée du Fort Neuf),  
En respectant le protocole sanitaire en vigueur.*

*NB 2 - La mise en place de la cérémonie du 18/09 matin sera terminée pour les troupes à 10h30.  
**Il est conseillé aux porte-fanions de respecter cet horaire.***





**Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs  
à pied, alpins et mécanisés**

Incarnée d'utilité publique  
Vice-présidente «Espace Historique des Chasseurs»

**Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République**



180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

**Personnel n'ayant pas servi**



**Personnel ayant servi**



- Béret - Calot - Tarte



- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate chasseur
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier

- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate chasseur
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier
- Médailles pendantes à gauche



**- Pas de médailles associatives**

- Pantalon de costume

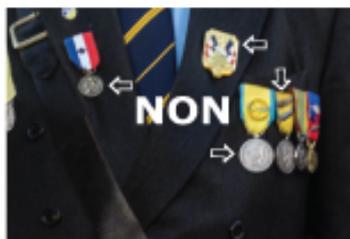
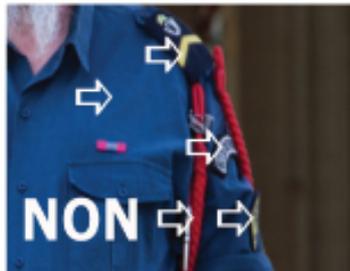


- Chaussures noires
- Gants blancs



Baudrier noir

**Tenue du porte-drapeau printemps été**  
Mauvaise météo costume veste noir ou bleue



**TENUES :**

- Costume avec veste
- Chemisette bleue ciel ou blanche
- Médailles officielles militaires à gauche
- Insigne des portes-drapeaux à droite ou sur le baudrier
- Epauettes sans grade
- Pas de losange de bras
- Pas de titre(s) d'épaule
- Pas de médailles associatives
- Pas de fourragère(s)

**FANIONS :**

- Pas de fourragère(s)
- Pas de médaille(s)

- Pas de tenue solférino (hiver et été) ou tenues T21 sauf sur accord écrit du  
DMD 75 : [dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr)  
et du  
DMD 94: [dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr)

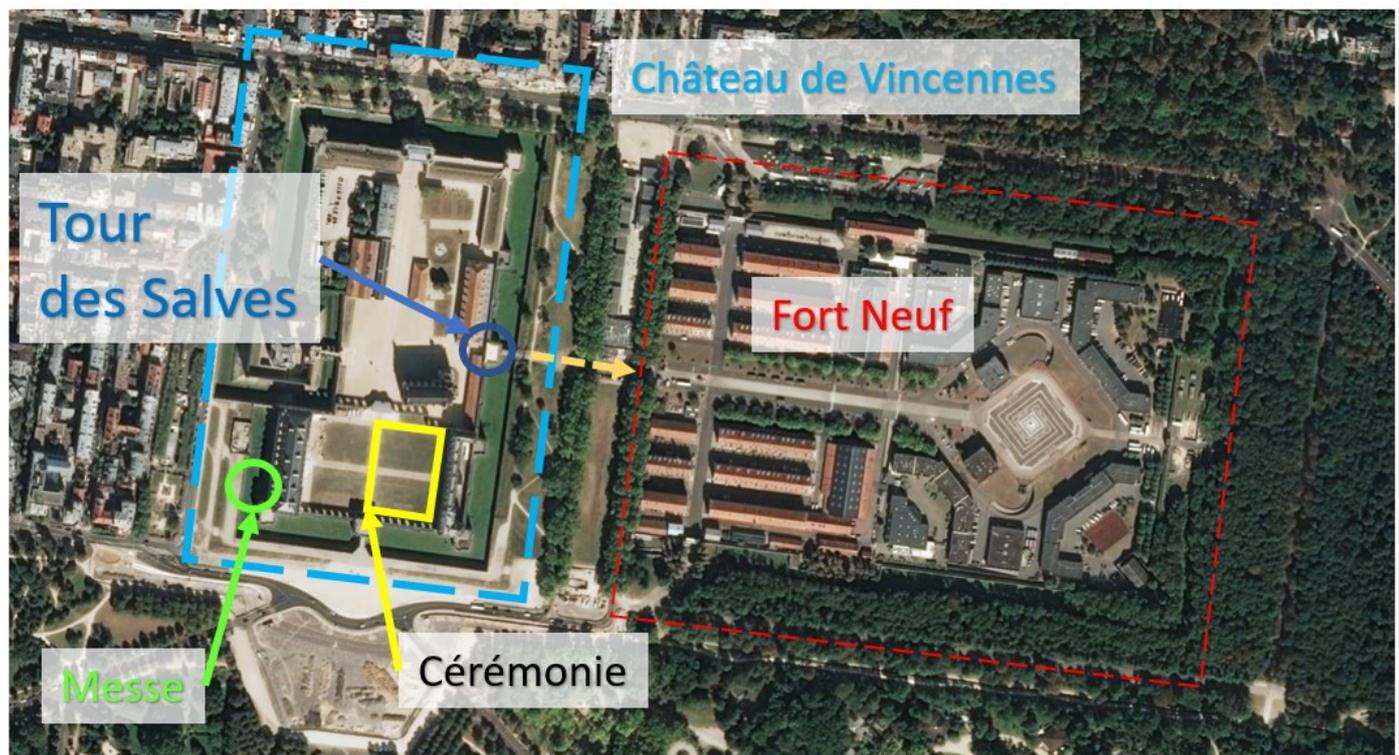
La tenue du porte-drapeau ou du porte-fanion se doit d'être réglementaire accompagnée d'une autorisation du DMD pour tout cérémonie et événement dans chacune de nos régions et du Gouverneur Militaire de Paris sur l'Ile de France. La Fédération reste fière et soutient tous nos porte-fanions qu représentent tous les chasseurs tout le long de l'année !



Ouvertures des portes à 7h30

Pass Sanitaire obligatoire  
Masques et gel fournis

**LE BADGE D'ACCES VOUS SERA REMIS AU POSTE DE  
CONTRÔLE SANITAIRE**





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ  
Affiliée à la  
Fédération Nationale  
André MAGINOT  
sous le n° 30

1921  2021

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République

180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

Fédération Nationale des Amicales



Autocollants :  
**1€50 l'unité**  
**2€50 les 3**  
**12€00 les 10**



Enveloppes et timbres :

- Lot de 5 : **7€50**
- Lot de 10 : **15€00**
- Lot de 20 : **30€00**
- Lot de 50 : **65€00**
- Lot de 100 : **110€00**



Insigne spécialement édité pour le  
Centenaire de la FNAC  
**12€00**

Porte-clé avec un jeton  
**6€00**



Commandes à adresser :

F.N.A.C. Château de Vincennes

Avenue de Paris - 94306 VINCENNES Cedex

<https://bleuionquille.fr> - [achats@bleuionquille.fr](mailto:achats@bleuionquille.fr)





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

1921  2021

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

Affiliée à la  
Fédération Nationale  
André MAGINOT  
sous le n° 30

180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied  
Centenaire de la FNAC  
176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

## LES PARTENAIRES

La Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés tient à remercier les partenaires qui ont apporté leur concours à la réalisation de notre Centenaire :



Fabrication de médailles, d'insignes,  
pin's, porte-clés, boutons de manchettes  
....

[Tampoline](#)



[Amicale 704](#)



[Le Souvenir Français](#)



[Promotion DRIANT](#)



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

[Fédération MAGINOT](#)



[Amicale 2103](#)



[Amicale 418](#)



[Groupement des Vosges](#)



[Amicale 111](#)





[Musée DRIANT](#)



[Amicale 1730](#)



[Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais](#)



[Amicale 1206](#)



[Amicale 1402](#)



[Amicale 101](#)



[Amicale 415](#)



[Amicale 705](#)

**THALES**

[Thales group](#)



## NOS AMICALISTES

Bernard LAJEUNESSE Amicale 704  
 Alain LEGROS Amicale 704  
 Jacques VERNEY  
 Roger SEELEUTHNER Amicale 405  
 Gérard Désiré VANDREPOTTE Amicale 111 et 1730  
 Philippe DESHERBES Amicale 1002 , 1524 et 107  
 Elodie GUYON Amicale 111 et 1730  
 Michel SEGUIN Amicale 704  
 Gérard BRAUN Amicale 704  
 Jean-Claude LEROUX Amicale 2401  
 Philippe LIVET Amicale 704  
 Jean-Claude THIBOUT Amicale 107  
 Michel BELLOUIN Amicale 704  
 Jacques MUNCH Amicale 2103  
 Jean-Baptiste SIDONIE Amicale 2103  
 Yvick HERNIOU Amicale 102  
 Hervé THIEBAUT Amicale 2103, 901, 1524 et 107  
 Daniel YAHMI Amicale 111  
 William BATTIN Amicale 426 et 107  
 Jean-Edouard THIRAUT Amicale 102  
 Philippe VILASI Amicale 418  
 René WATRIN Président, Amicale 102,107 et 418  
 Laurent LEBOUTEILLER Amicale 2403  
 Nicolas GAVRIOFF Amicale 415  
 Bernard AUSSEDAT Amicale 1703  
 Jean-Noël QUILLET Amicale 704  
 Didier POURTOUX Amicale 107  
 Jean-Claude LEU Amicale 2005  
 Maurice ARNAUD Amicale 108  
 Gérard MESSENS Amicale 111  
 Michel CHERUY Amicale 108, 126 et 1730  
 Marie-Paule BARRAS  
 Jacky MARTIN Amicale 429 et 1730  
 Thierry GUYON Amicale 1730 et 111  
 Willy SEIWERT Amicale 418  
 René GREINER Amicale 305  
 Thierry DANIEL Amicale 2005  
 Aumônier Gérard ROSENFELD Amicale 418  
 Blanche Yolande IMMER Amicale 418  
 Jean-Baptiste PATRONE Amicale 418 et 1905  
 Jérôme DRIANT Amicale 111  
 André MONTHOUX Amicale 1102  
 Marcel DE CIA Amicale 418  
 Marie-Edla de RAMBUTEAU-LAMBOTTE  
 Henri DELEULE Amicale 1404  
 Eugène HALGAND Amicale 2401  
 Bernard DODANE Amicale 704  
 Raphael HENROTIN Amicale 418  
 Jean Marie RIETH Amicale 302  
 Henri GROSSIORD Amicale 1505 - Région 15  
 Jean GYSSELS Amicale 1002  
 Michel REICHHARD  
 AlexATRINT Amicale 418  
 Hervé THIEBAUT Région 21 Amicale 107,901, 1524  
 Michel NOEL Amicale 102  
 Alain SCHWARTZ Amicale 1730  
 Roger FROSIO Amicale 111  
 André FLAITS Amicale 418  
 Jean-Michel THOMAS Amicale 704  
 Jean-Claude MOCHE Amicale 1504  
 René RENVERSADE Amicale 1603  
 Bruno THERET Amicale 418  
 Jean-Marie NICOT Amicale 108, 509  
 Gérard GERIN Amicale 1700  
 Christine BRESSIN  
 Jacques BRUNET Amicale 1600  
 Vincent BOURGEOIS Amicale 405, 1730  
 François ETIENNE Amicale 1909  
 Emmanuel KUFFER Amicale 1804  
 Gérald LEVESQUE Amicale 107  
 Roger DREUX Amicale 415  
 Liane LAGRANGE Amicale 415  
 Etienne BOISVERT Amicale 107, 1700  
 Jacques AUJARD Amicale 2503  
 Jacques BILLY Amicale 1206  
 Jean-Félix COMBO Amicale 2401  
 Jacques-René DODAT Amicale 103  
 Christian DURIEU  
 Damien VAIRAC Amicale 111  
 François VUILLERME Amicale 101, 108  
 Patrick RIBAYROL  
 Gérard HALLE Amicale 418,107, 1905  
 Mickaël KARDOUSS  
 Bernadette CANPHIN 607  
 Eugène SORTE 405, 107, 1905  
 François CLAIR  
 Fabienne BOYAVAL LALOY 607  
 Bruno MELIN 405, 1504, 1703  
 Didier BEDNAREK 107, 607  
 Abdel Kader KENAN 405, 1524  
 Jean-Jacques BRIOUZE 1402, 1700  
 Alain FERRONI 1913, 1102  
 Jean-Edouard THIRAUT 102  
 Georges BOSSLER 301, 302  
 Michel WAROQUAUX 108  
 Bertrand VOUILLEMIN 101





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



**180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied**  
**Centenaire de la FNAC**  
**176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim**

## FORMULAIRE DE DON

- \* 180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied
- \* Centenaire de la FNAC
- \* 176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim

### Coordonnées du donateur :

(Tous les champs sont obligatoires pour le traitement de votre don).

Madame  Monsieur  Entreprise

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Montant du Don:

Par chèque  Par virement  Par Paypal

Chèque à l'ordre de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - COC

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :  OUI  NON

Un reçu fiscal vous sera adressé ainsi qu'un certificat de donateur.

Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Adresse:** Château de Vincennes Avenue de Paris 94306 Vincennes cedex  
Tél: 01 43 65 92 92 - Courriel: [centenaire.fnac@bleujonquille.fr](mailto:centenaire.fnac@bleujonquille.fr) – Site: <https://bleujonquille.fr/>

Confidentialité : Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi de documents légaux et informatifs. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs - Château de Vincennes – Avenue de Paris 94306 VINCENNES Cedex



COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**

(appel gratuit)





**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PASS SANITAIRE

# OBLIGATOIRE

## Comment TousAntiCovid Verif s'inscrit dans le parcours participant ?

Si un évènement s'étend sur plusieurs jours, l'organisateur doit vérifier les preuves sanitaires **chaque jour** et le participant doit chaque jour présenter une preuve sanitaire valide (à l'exception des évènements pour lesquels le participant est contrôlé à l'entrée et reste sur place pendant toute la durée de l'évènement).

Dans le cadre de sa communication initiale (ex: réseaux sociaux), l'organisateur place un **avertissement visible** quant à la nécessité d'une preuve sanitaire valide pour un accès à l'évènement

Après avoir acheté/reservé sa place, le participant reçoit un **mail lui rappelant qu'il doit apporter une preuve sanitaire** valide à son nom ainsi qu'un justificatif d'identité

En arrivant à l'évènement le participant intègre la file d'attente, **le personnel passe dans la file pour lui rappeler de préparer sa preuve sanitaire et son justificatif d'identité** (et augmenter au maximum la luminosité sur les mobiles pour faciliter la lecture de la preuve)

**La preuve sanitaire et le justificatif d'identité du participant sont contrôlés.** En cas de contrôle extérieur, prévoir une zone abritée pour les contrôles avec TousAntiCovid Verif

Les tickets sont vérifiés au sein d'un second rideau de contrôle



En se rendant sur le site, le participant est informé des conditions d'accès à l'évènement **en matière de preuves sanitaires**



Après le contrôle de sécurité, le participant est soumis à un **contrôle de sécurité**



L'organisateur peut proposer de façon optionnelle la **distribution de masques et/ou de gel hydro-alcoolique**



## CONSEILS POUR PRÉSENTER SON PASS SANITAIRE

Préparer mon justificatif d'identité



et ma preuve sanitaire



M'assurer que la preuve sanitaire présentée **est valide** :

- ✓ Certificat de test négatif de moins de 48h avec QR Code.
- ✓ Certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois avec QR Code.
- ✓ Certificat de vaccination complet avec QR Code.



Présenter mon certificat numérique sur **un écran intact, non fissuré**.

Vérifier que mon schéma vaccinal **est complet** :

- ✓ Vaccin à 1 injection (Johnson & Johnson ou personnes ayant eu la Covid-19) = 4 semaines après l'injection (2 semaines pour ceux qui ont eu la Covid-19).
- ✓ Vaccins à 2 injections (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) = 2 semaines après la 2<sup>e</sup> injection.

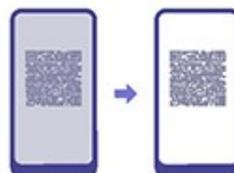


Présenter mon QR Code **sur fond blanc ou noir** (mais pas sur fond vert).



Si je présente mon certificat depuis TousAntiCovid, je peux **double-cliquer sur le QR Code pour l'agrandir**, ce qui facilitera la lecture.

**Augmenter la luminosité** de mon écran en cas de soleil.



Sur format papier, présenter un certificat dans **une bonne qualité d'impression**, sans pliure sur le QR Code.

Merci de participer à réduire les risques de transmission à la Covid-19



Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à ce lieu nécessite la

## PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT SANITAIRE

Certificat dans  
TousAntiCovid Carnet



Certificat  
sur papier



OU



Préparez un **justificatif d'identité**, en complément du certificat sanitaire

La conformité du certificat sera vérifiée **à l'entrée** selon les règles sanitaires en vigueur. La vérification ne permet **ni d'avoir accès, ni de stocker** vos données médicales.

**Nous vous souhaitons un bon évènement tout en continuant d'appliquer les gestes barrières !**



Conformément à la loi du 31 mai 2021, l'accès aux établissements, lieux et événements accueillant de grands rassemblements de personnes est soumis à la présentation du pass sanitaire. Dans le cadre du contrôle de ce pass, l'exploitant ou l'organisateur peut vous demander de justifier de votre identité.

Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mentions RGPD.





# Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Reconnue d'utilité publique  
Vincennes «Berceau historique des Chasseurs»

Sous le haut patronage de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République



**180<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du 1<sup>er</sup> Drapeau des Chasseurs à Pied**  
**Centenaire de la FNAC**  
**176<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Sidi-Brahim**

## ATTESTATION

### CONTRÔLEURS PASS SANITAIRE

Je soussigné, René WATRIN, Président de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, déclare par la présente attestation, les membres désignés ci-dessous, à procéder au contrôle du pass sanitaire, de toutes les personnes ayant été inscrites sur nos listes de présences, entrant sur les lieux suivants :

#### Le vendredi 17 Septembre 2021 :

- A l'Arc de Triomphe de 17h00 à 18h15

#### Le samedi 18 septembre 2021 :

- Entrée du Château de Vincennes de 7h30 à 12h30
- Entrée du Fort Neuf de Vincennes de 12h45 à 13h30

Il leur sera fourni un badge validé, après contrôle, par une pastille de couleur. Il sera porté impérativement durant les deux jours pour tout passage dans les lieux désignés ci-dessus.

Pour faire valoir ce que de droit

Liste des Contrôleurs :

**Madame Élodie CHICHE épouse GUYON**  
**Madame Christine BRAUER épouse WATRIN**  
**Monsieur Alain LUCET**  
**Madame Valérie GIRAUDON épouse CORBRAT**  
**Monsieur Alex BOURGEOIS**  
**Monsieur Vincent BOURGEOIS**  
**Madame Maryse MARTIN épouse VANDYCKE**



René WATRIN  
Président national

